

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 1 (1951)

Heft: 4

Buchbesprechung: Five centuries of religion. T. IV. The last days of medieval monachism
[G.G. Coulton]

Autor: Vicaire, M.H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

geschickt, um die dortige Liturgie für den Gebrauch der Mindener Kirche zu kodifizieren und zugleich, sonst hatte dies keinen Sinn, um sich dort in der zugehörigen, allein mündlich zu vermittelnden Sangesweise ausbilden zu lassen. Angesichts der Mühen und Kosten eines solchen Unternehmens drängt der Schluß sich auf, daß Sigebert, etwa als ehemaliger Schüler oder Konventuale, sich mit dem sanktgallischen Sequenzen- und Tropensang innigst verbunden fühlte. (Daß der Codex «in Minden geschrieben» oder daß er «über Augsburg gegangen» sei, stimmt demnach nicht.)

2. Das *Empfangsgedicht* ist in der Handschrift am Schlusse von gleichzeitiger Hand nachgetragen, brauchte also an sich nach St. Gallen nicht zu gehören, obwohl es thematisch und technisch an sanktgallische *Susceptacula* des späten 9. Jhs. anknüpft (vgl. Bulst a. a. O.). Nun setzen aber die Verse, obwohl sie Namen nicht nennen, doch eindeutig eine ganz bestimmte Situation voraus. Der ehemalige Zögling jener (Kloster-)Schule, die das Lied singt, besucht, nachdem er anderswo zum Bischof aufgestiegen ist, die Heimat (*patria*, V. 1), von der er ausgegangen. Hier wird er in Prozession eingeholt (5) und beschenkt (3 *munera* — nicht *munere!* — *parva*); er wird gefeiert als protegierender Gönner (10 u. ö.) und als Hirte (12: «deine Schule freut sich, daß du sie nun als *pastor* = Bischof besuchst»), aber durchaus nicht als der *eigene* Hirte (22—24): und dies schließt Salomo den III., der ja für die Sanktgaller in erster Linie ihr Abt war, aus, es fehlt jeder Hinweis auf Abtsgewalt.

Hiernach scheint mir der Schluß ebenso einfach wie zwingend: Bischof Sigebert selber besuchte etwas nach 1024 das Galluskloster und wurde dort mit diesem Prozessionslied empfangen, das man dann in den für ihn gefertigten Codex nachtrug. Das Lied stammt also von einem Sanktgaller jener Jahre. Der Dichter lehnte sich frei an die 150 Jahre älteren *Susceptacula* des Ratperts an, die man kurz zuvor im Sangall. 381 gesammelt hatte. In der ersten Hälfte des 11. Jhs. haben die Sanktgaller, wie es ja auch Ekkehart IV. oder auch die Textgeschichte von Notkers Hymnenbuch bezeugt, bewußt auf die Epoche der Notker, Ratpert, Tutilo als eine klassische zurückgeblickt.

Riechen

Wolfram von den Steinen

G. G. COULTON, *Five Centuries of religion*. T. IV. *The last days of medieval monachism*. University Press, Cambridge 1950. XVI—833 p.

G. G. Coulton est mort en 1947. Il était cependant parvenu à terminer son œuvre principale sur les religieux médiévaux: *Five centuries of religion*.

Peu de livres d'histoire ont été plus vivement discutés que celui qui s'achève aujourd'hui. A peine le premier tome en était-il paru, en 1923, que des médiévistes aussi avertis, aussi indépendants que Selwyn ou Powicke élevaient contre sa méthode de très vives protestations. Cependant l'université de Chicago n'hésitait pas du vivant de Coulton à lui acheter son fichier

et sa bibliothèque. Enfin, Coulton lui-même ne se laissait nullement abattre. En 1927 il publiait le tome II; en 1936, le III^e. Il travaillait en 1939 à un IV^e tome consacré aux éléments de la vie monastique, nourriture, vêtement, scriptorium, chœur etc..., lorsque les événements le décidèrent à abandonner définitivement ce volume pour aborder sur le champ la conclusion. C'est elle qui paraît sous le numéro IV. Elle n'apaisera nullement la querelle.

C'est que l'ouvrage manifeste simultanément de grandes qualités et de graves défauts, que le temps n'a pas atténués. Comment ne pas apprécier, d'abord, l'étourdissante érudition, spécialement celle des trois premiers volumes? Ce sont mille lumières qui font jaillir de l'ombre où on les oubliait des détails de costume, d'économie, de mentalité, voire de folklore. Le présent volume ne nous parle pas seulement des grandes réformes et décadences régulières du XV^e siècle: Windesheim, Bursfeld, Melk, Sainte-Justine de Padoue, les conciles de Constance et de Bâle, l'œuvre de Jean Busch, d'Ambroise Traversari ou de Geiler de Kaysersberg. Il nous parle également d'une multitude de petits couvents de Ligurie ou des Pays-Bas, de réformateurs presque inconnus, de moniales révoltées... Mais cette érudition puisée aux bonnes sources déborde en inondation. Tout est dans tout. On croit être encore au XV^e, on se découvre au XII^e, au IX^e, pour aboutir au XIX^e en plein duel avec William Cobbett assisté par le cardinal Gasquet et l'on termine enfin sur la difficile question des relations de la Réforme et du capitalisme. Les chapitres, toujours pittoresques, admirablement contés, ne se construisent pas en histoire. C'est une collection d'estampes, d'éclairs entrevus et superposés. Plutôt qu'un livre ou une histoire, c'est un fichier rempli de richesse et de hors-d'œuvres savoureux.

Et ce fichier est unilatéral. L'idée qui traverse les quatre volumes est clairement exprimée: la vie monastique, «institution très excellente du VI^e siècle», pouvait être justement condamnée après dix siècles comme «contraire au Progrès». C. rassemble donc avec allégresse tous les témoignages de cette condamnation par les contemporains. Un pape, en 1217, a appelé le Mont-Cassin «une sentine de tous les vices». «Pour les couvents de nonnes (en Ligurie) on ne nous donne que peu de détails, mais on résume peu favorablement: de graves scandales n'étaient pas peu fréquents». On ne peut en vouloir au savant érudit. Il dresse son réquisitoire avec une si profonde sincérité! Oui, son livre est bien, comme il le dit: «un livre de bonne foy». Il s'efforce d'être équitable. Il déclare les contre-parties. Et c'est par idéal, dans un dessein de redresser la vérité et d'éviter les apologues mensongères, qu'il s'efforce de découvrir les plaies oubliées ou cachées des monastères médiévaux. Au reste n'est-il pas visible qu'arrivé à la fin de sa vie, «tandis que sa vue baisse et que son énergie se dissipe», le vieux savant éprouve quelque tendresse pour ces adversaires avec lesquels il s'est condamné à passer une si grande partie de son existence? Mais ces intentions, ces sentiments sont-ils ceux qu'on désirerait avant tout pour un historien des moines du moyen âge?

On sait assez que la vie religieuse est une œuvre sans cesse à reprendre, que dans les fondations monastiques la ferveur des débuts ne se transmet qu'à bien peu de générations, que les réformes ont bientôt besoin de réformes. Y avait-il nécessité d'ajouter tant de choses à ce qu'on savait déjà de l'insuffisance des réformes régulières au cours du XV^e siècle? A vouloir combattre l'histoire, trop apologétique à son gré, d'un Janssen ou d'un Pastor, voire même d'un Berlière, à recueillir trop uniment les appréciations pour ou contre des médiévaux sur les moines du temps, G. G. Coulton n'a-t-il pas été finalement victime du point de vue propre à ces différents personnages, je veux dire du point de vue moral et religieux? Un historien a mieux à faire qu'à excuser ou accuser des responsables. Devant le fait de l'inefficacité relative des réformes monastiques du XV^e siècle (ajoutons en présence de l'efficacité de la réforme après le concile de Trente, ou des renouvements monastiques du XIX^e siècle), il convient avant tout de rechercher les causes profondes de ces phénomènes. On nous parle de l'endettement des monastères, de la ruine des maisons, de la diminution du nombre des moines, de l'inapplication générale de la règle. Pourquoi? Ces phénomènes ne dépendent pas seulement des défaillances individuelles. Les transformations générales de l'économie, comme celles des idées et de la mentalité publique, jouent parfois le rôle principal. Le succès d'une réforme, comme celui d'une fondation régulière, n'a rien d'intemporel. Il suppose en même temps qu'une vue claire de la fin religieuse à poursuivre et des moyens d'y parvenir, un ensemble de circonstances économiques, sociales et spirituelles qui ne se maintiennent pas toujours constantes. Cîteaux, au XII^e siècle, avait organisé sa vie économique grâce au système des granges qui supposait un afflux de religieux convers. Le mouvement démographique et social se modifia. Les granges se muèrent en fermes ou disparurent. Les cisterciens anglais, cependant, trouvèrent au XIV^e siècle une autre position très forte dans les échanges de la laine et du blé. L'Ordre ne connut pas en Angleterre les déséquilibres où périclitèrent beaucoup d'autres congrégations. Il y courut d'autres dangers. Ainsi l'histoire monastique est-elle solidaire de l'histoire générale. Il est dommage que les arrière-plans économiques, sociaux, intellectuels, politiques même soient trop absents de la collection discontinue d'histoires vraies que G. G. Coulton raconte avec tant d'humour et de bonne foi.

Fribourg

M. H. Vicaire

FRANZ WIGGER, *Die Anfänge des öffentlichen Notariats in der Westschweiz bis zur Mitte des XIV. Jahrhunderts*. Diss. phil. Freiburg in der Schweiz. Schöpfheim 1951. 127 p.

L'histoire du notariat public en Suisse romande, au moyen âge, est encore très imparfaitement connue, parce que les publications de textes juridiques sont insuffisantes pour permettre une étude précise des formes extérieures de l'acte; d'autre part, l'histoire du droit privé dans les diverses parties